



## Relais Assistants Maternels

Un service de Montélimar-Agglomération *pour les familles*

Franck Reynier, Président de Montélimar-Agglomération et son Vice-Président délégué à la famille, Bruno Almorici, ont souhaité mettre en place un **service public gratuit** destiné aux parents et jeunes enfants, mais aussi aux assistantes maternelles, candidates à l'agrément.

Lieu d'information, de documentation, de conseil, d'orientation, d'échanges et de rencontres en direction des familles, le relais permet aussi des animations organisées dans différentes communes du territoire.

**Les communes de Montélimar-Agglomération :** Allan, Ancône, Bonlieu-sur-Roubion, Charols, Châteauneuf-du-Rhône, Cléon d'Andran, Condillac, Espeluche, La Bâtie-Rolland, La Coucourde, La Laupie, La Touche, Les Tourrettes, Manas, Marsanne, Montboucher-sur-Jabron, Montélimar, Portes-en-Valdaine, Puygiron, Rochefort-en-Valdaine, Roynac, Saint-Gervais-Sur-Roubion, Saint-Marcel-lès-Sauzet, Saucle-sur-Rhône, Sauzet, Savasse.

## Relais Assistants Maternels

Pôle Petite Enfance - Rue Adhémar

04 75 92 32 61 - [ram@montelimar-agglo.fr](mailto:ram@montelimar-agglo.fr)

[montelimar-agglo.fr](http://montelimar-agglo.fr)

# RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS : À VOTRE SERVICE

## Parents Futurs Parents

### Le relais vous...

- renseigne sur les différents modes d'accueil du jeune enfant et vous remet les listes des assistantes maternelles agréées de Montélimar-Agglomération (près de 400 sur le territoire).
- informe sur les démarches administratives en tant qu'employeur (CAF, PAJEMPLOI, contrat de travail...)



## Enfants

### Pour découvrir

- Lieu de socialisation
- Temps d'animations : ateliers d'expression, éveil musical, psychomotricité, jeux libres...



## Assistants Maternels

### Pour s'informer, échanger : le relais vous...

- Oriente sur les conditions d'accès à l'agrément
- Informe sur les démarches administratives en tant que salarié (PAJEMPLOI, contrat de travail et d'accueil...)
- Met à votre disposition de la documentation technique
- Propose des temps d'animations sur le territoire (lieu d'échanges et de rencontres entre professionnels)
- Organise des soirées thématiques à destination des parents et des professionnels de la petite enfance

### Horaires (sur rendez-vous)

- ♦ Lundi, mercredi et vendredi 8h-12h30
- ♦ Mardi et jeudi 8h30-12h30 / 13h30-17h30
- ♦ Vendredi : 8h-12h

Permanence téléphonique : 04 75 92 32 61

- ♦ Du mardi au jeudi : 13h30-17h
- ♦ Vendredi : 13h30-15h30